

MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE

AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENÈVE

36, ROUTE DE PREGNY
1292 CHAMBÉSY

OHCHR REGISTRY

24 OCT 2011

Recipients: *S. Walker*
C.M.

CMR/cd
N° *743*

La Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut Commissariat aux droits de l'Homme et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint la réponse du Gouvernement français au questionnaire du Haut Commissariat aux droits de l'Homme sur la participation des personnes handicapées à la vie politique et publique (suivi de la résolution 16/15 du Conseil des Droits de l'Homme).

La Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut Commissariat aux droits de l'Homme les assurances de sa très haute considération./.



M
Genève, le 18 octobre 2011

Haut Commissariat aux droits de l'Homme
Palais des Nations
1211 GENEVE 10